

Assemblée Générale de la Société d'Apiculture de la Menthue

Dimanche 2 décembre 2018

Hôtel de la Gare, Yvonand

Rapport du président

Mesdames, Messieurs, chers apiculteurs,

- La formation de base et la formation continue est un thème récurrent important. Que ce soit pour les apiculteurs débutants, comme pour les apiculteurs expérimentés, c'est un besoin réel. Notre calendrier ainsi que les diverses manifestations que je vais évoquer plus avant le démontrent.
- **Killian Pernet**, membre de notre section, a été inscrit au **cours de formation de conseiller apicole** organisé par la FVA. Très actif au rucher de la Coudre, il a été recommandé par Ruth Erismann, présidente de la section du Nord Vaudois et moi-même. Je le félicite sincèrement pour son engagement, et je me réjouis qu'il nous fasse profiter de son expérience.
- Le calendrier des activités 2018 de nos quatre sections amies : Nord Vaudois, Menthue, Gros-de-Vaud et Orbe, vous a été communiqué en début d'année.
Un grand nombre d'activités formatrices et récréatives vous y ont été proposées.
Une nouveauté cette année : des conférences ont été données par apiservice dans chacune de nos quatre sections.
Un grand merci à leurs dévoués animateurs et organisateurs !
- L'assemblée de la Fédération Vaudoise d'Apiculture, organisée par la section du Gros-de-Vaud, a eu lieu à Poliez-le-Grand, le 3 février.
Celle de la SAR à Lullier (GE) s'est tenue le 17 mars. Je n'ai pas pu m'y rendre, cependant vous avez pu en lire les comptes rendus dans la revue SAR, qui est aussi une importante source d'informations.
- Le 23 juin, Pierre-Alain Kurth avec les conseillers apicoles vaudois ont présenté le concept de lutte contre varroa destructor à Agrilogie Marcelin, Morges. Là non plus je n'ai pas participé.
- Le 1^{er} juillet, notre sortie d'été a eu lieu au Club-House du Centre Équestre des Vursys à Yvonand – La Mauguettaz. Un succès, par une belle journée, dans la joie et la bonne humeur.
Encore un grand merci aux organisateurs, ainsi qu'à tous ceux qui ont mis la main à la pâte. J'espère que nous pourrions compter sur eux le dimanche 7 juillet prochain, merci Jean-Claude, Leo, Jean-François et tous les autres : on peut les applaudir chaleureusement !
- Le 22 septembre, à Agrilogie Grange-Verney, Moudon, la FVA nous a proposé une demi-journée d'information sur le thème de « **La récupération et la revalorisation de la cire d'abeilles dans son propre rucher** »
Comme l'an dernier à Marcelin, Marianne Tschuy nous a présenté un exposé au titre explicite : « La cire d'abeilles : un bien très précieux ! ». Depuis l'œuf, la cire est le lieu de vie des abeilles.
Vu son intérêt, cette demi-journée sera à nouveau proposée l'an prochain.
[Le fichier pdf de la présentation est disponible sur notre site, avec les aide-mémoires y-relatifs](#), issus de celui de [site du SSA abeilles.ch](http://site.du.SSA.abeilles.ch).
Des postes de travail ont ensuite illustré la fonte de la cire, le stockage des hausses et des cadres pour la lutte contre la fausse teigne, la clarification de la cire, les cérificateurs solaires, le circuit cirier personnel, les analyses de laboratoire, produits et résidus ainsi qu'une démonstration de gaufrage.
Note : le **code E901** correspond à la cire d'abeille.

- Le 4 octobre, j'ai eu droit à la visite d'un contrôleur officiel du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV). Autrement dit : un « **contrôle d'exploitation primaire** ». Je ne pensais pas que j'y serai confronté si vite... Heureusement, tout s'est bien passé, et je n'ai pas été mis à l'index !

Tenez-vous donc prêt et sachez que les manquements peuvent avoir des conséquences, ne me demandez pas lesquelles, et que des délais sont fixés pour leur correction.

Le têtes de chapitre du rapport de contrôle sont les suivants :

1. Hygiène dans la production primaire
2. Médicaments vétérinaires
3. Santé animale
4. Trafic des animaux

À titre indicatif, je tiens à disposition des personnes intéressées une copie du rapport de contrôle qui m'a été adressé. [Sur le site de la FVA : tout ce que vous devez savoir sur l'inspectorat.](#) Etc.

- Le 10 octobre a eu lieu **l'assemblée technique des sections de la FVA** (anciennement « assemblée des présidents »). Quelques points relevés dans mes notes :
 1. Dans le cadre du projet « Agriculture et pollinisateurs », Aurélie Heinis a présenté un projet de version informatique du fameux formulaire « **B2** ». Apparemment pas encore opérationnel, mais [disponible sur notre site](#).
Depuis le site www.agate.ch, l'application Acorda permettra d'accéder à la plateforme ApiNotes. S'adresser à aurelie.heinis@vd.ch pour obtenir un accès.
 2. Il semble y avoir un problème d'hybridation lors d'élevage de reines (il semblerait seulement à Vermeilley ?), il n'y a pas encore de solution
 3. Il s'est vendu 211.75 kg de miel au (dernier) **Comptoir Suisse**, du 14 au 23 septembre.
 4. 104 miels vaudois ont été contrôlés à l'Orif de Pomy.
 5. Rappel concernant les **étiquettes** – les échantillons (min. 250 g) pour analyse remis à l'Orif doivent être munis de votre étiquette habituelle, qui, comme vous le savez, doit indiquer « Miel Suisse », le poids net et vos **noms et adresse bien lisible** – la **DLC**, date limite de consommation du miel, doit être fixée au maximum à **3 ans** après son conditionnement.
 6. Il y a eu des cas de loque américaine à La Sarraz et à Valeyres-sous-Ursins.
 7. L'assemblée générale 2019 aura lieu à **Écoteaux**, le 2 février.
 8. Remarque concernant l'émission **ABE sur les miels suisses analysés** : c'est normal qu'aucun pesticide n'ait été trouvé, car les mesures ont été effectuées avec une résolution du milligramme. Cette résolution est valable lorsqu'il s'agit de l'être humain. Or, pour les abeilles, ce sont des microgramme (mille fois plus précis) qu'il faut chercher... !
- Le 14 novembre a eu lieu la soirée conférence organisée par la FVA, au Stand de Vernand. L'exposé de **Claude Baehler, agriculteur et président de Prométerre**, sur « **Comment l'agriculture innovante contribue à la pérennité des insectes pollinisateurs** ».

Annoncée dans le numéro d'octobre de la Revue SAR uniquement, seul le tiers de la salle était remplie, alors que les années précédentes elle était plus que comble...

Soirée passionnante où il y a été question de l'évolution des techniques agricoles des années 50 à nos jours, actuellement dans une troisième phase.

Le conférencier a évoqué les buts poursuivis par l'agriculture, dont le principal est de nourrir la population, des revenus agricoles, des jachères, des cultures associées, du désherbage mécanique, des couvre-sols de plantes gélives (phacélie, etc.), des pesticides et de lutte plus sélective ou alternative (boules de trichogrammes contre la pyrale du maïs, kaolin contre la Suzuki dans les vignes...)

L'agriculture évolue beaucoup, et ça prend du temps.

- Le 17 novembre, la **Journée Cantonale du Miel**, première du nom, a permis de présenter nos sections et le monde de l'abeille au public, à trois endroits du canton. Nous étions au pied de l'église, sur la place du marché à Yverdon. Plus de 40 kilos de miel ont été vendus entre 9 et 13 heures. Vous pourrez bientôt voir deux ou trois photos sur notre site.
- Cette dernière manifestation n'était pas au calendrier. Pareillement, et le même jour, un cours d'une journée, consacré à la **Reconversion à l'apiculture biologique**, a eu lieu au Théâtre Benno Besson, à Yverdon. Ce cours a fait suite à une soirée d'information « **Agriculteurs et apiculteurs bio** » organisée le 17 août à Allens.
Je crois que l'un d'entre nous y a participé, c'est avec plaisir que nous entendrons ses commentaires tout-à-l'heure, s'il le désire.
- Le **calendrier 2019** est en cours d'élaboration. Vous recevrez en janvier un exemplaire papier. Vous pourrez néanmoins bientôt consulter sa version provisoire au moyen du lien disponible sur la page d'accueil de notre site internet. Sa version en ligne sera ensuite celle de référence, car maintenue à jour, certaines dates n'étant arrêtées que plus tardivement.
- Comme l'an dernier, nous pourrions demander un nouvel exposé à Apiservice.
Une meilleure participation serait néanmoins souhaitable, car je n'étais pas très à l'aise, le 6 octobre dernier, vis-à-vis de monsieur Pierre-Alain Kurth et sa compagne, qui s'étaient déplacés pour nous présenter une conférence sur le thème « **La création de jeunes colonies avec plusieurs méthodes** ». Nous n'étions en effet que neuf auditeurs...
La présentation était vraiment très intéressante et bien documentée, avec de nombreux posters et une documentation abondante. Comme si la salle était pleine. La discussion qui a suivi, questions, réponses, était fournie, franche et animée. Un grand merci.
[Il a eu l'amabilité de me transmettre une copie de sa présentation, qui est disponible sur notre site.](#)

Y a-t-il un sujet que nous devrions mettre au programme et à quelle date ?

Exemples de sujets de conférence :

1. La sélection de colonies / comment reconnaître une colonie saine et forte ?
 2. Le concept d'exploitation, qu'est-ce que c'est, comment faire son propre concept ?
 3. Contaminations / falsifications de la cire
 4. L'hygiène, ou comment nettoyer correctement son matériel
 5. Les intoxications d'abeilles
 6. Le choix de l'emplacement
 7. Le concept varroa (ou des aspects particuliers comme les traitements ou les méthodes plus complexes comme l'arrêt de ponte ou la méthode rayon-piège)
 8. Les nouveaux ravageurs (frelon asiatique, petit coléoptère de la ruche)
 9. Ou autre, selon notre demande...
- Prenez bonne note des manifestations proposées ... et **participez !**
 - Je vous rappelle que vos ruchers, votre récolte et votre matériel doivent obligatoirement être assurés auprès de l'ECA. Le « [Formulaire inventaire Métiers de la terre](#) », est disponible sur son site. Renseigner les points **B6** et **C1 a**). Vous y trouverez également une brochure d'aide pour remplir votre police.

Je vous remercie de votre attention.

Bioley-Magnoux, le 2 décembre 2018

Jean-Daniel Völlmy
Président